



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE
 CANTON DE PONTOISE - NEUILLY EN VEXIN

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2020

Le 28 septembre deux mille vingt, se sont réunis en séance ordinaire les membres du conseil municipal, au lieu habituel de la séance, sous la présidence de **MME Daisy DESLANDES**, Maire de la commune de Neuilly en Vexin, sur la convocation qui leur a été adressée.

Étaient présents : **Mmes : Daisy DESLANDES, Martine GERBER, Marion LIPAROTI, Snezana MALBRANQUE, Laurence ROCHAS,**
MM. : Benoît COQUILLARD, Philippe CAPRON, Antonio DA COSTA, Michel JAMET, Frédéric MARCHAND, Jérôme OLIVIER

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Martine GERBER a été désignée comme secrétaire de séance.

POINT N°1 : HUIS CLOS

Au vu de la situation sanitaire de l'épidémie de Covid19, de la distanciation nécessaire entre les membres du conseil, du fait de la configuration de la salle de mairie ne permettant pas d'appliquer cette règle au-delà de 11 personnes, Madame Le Maire propose la tenue de la réunion à huis clos.

Approuvé à 9 voix pour, 2 abstentions.

POINT N°2 : MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

Ajouts et modifications de l'ordre du jour, approuvés à l'unanimité

POINT N°3 : APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2020

Le Conseil Municipal est appelé à formuler ses observations sur le procès-verbal du 29 juin 2020. Aucune observation n'étant formulée, Madame le Maire le soumet au vote. Le Conseil adopte à l'unanimité des membres présents le procès-verbal du 29 juin 2020.

POINT N°4 : DELIBERATIONS SE RAPPORTANT A LA CCVC

- 2020-37 délibération portant sur la validation des nouveaux statuts de la CCVC
- 2020-38 délibération portant nomination des délégués de la commission intercommunale des impôts directs (CIID) auprès de la CCVC
- 2020-39 délibération portant nomination des délégués du syndicat intercommunal d'assainissement autonome (SIAA)

Ces 3 délibérations ont été approuvées à l'unanimité



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE
CANTON DE PONTOISE - NEUILLY EN VEXIN

POINT N°5 : DELIBERATIONS SE RAPPORTANT A LA COMMUNE

- 2020-40 délibération portant nomination des délégués de la commune auprès du syndicat intercommunal d'assainissement autonome – SIAA
 - 2020-41 délibération portant modification des délégués titulaires et suppléants auprès du PNR
 - 2020-42 délibération d'abrogation de la régie des recettes
 - 2020-43 délibération d'abrogation de la régie d'avances
 - 2020-44 délibération portant modification des délégués de la commune auprès du syndicat intercommunal des eaux du Val de Viosne (SIEVV)
 - 2020-45 délibération établissant un droit de préemption communal
 - 2020-46 délibération portant sur les indemnités du maire et des adjoints.
- Ces 7 délibérations ont été approuvées à l'unanimité.

POINT N°6 : ASSAINISSEMENT

Michel Jamet fait un point sur l'état d'avancement du projet d'assainissement collectif.

- A ce jour, l'échange de terrain a été acté et nous avons eu le retour du service des hypothèques.
- Nous sommes adhérents au SIARP pour la partie assainissement collectif, mais avons toujours l'obligation de rester adhérent au SIAA pour la partie assainissement individuel (voir délibération 2020-40).
- Nous avons reçu l'arrêté favorable du pôle urbanisme de la CCVC pour la « création d'un système d'assainissement collectif avec bassins de filtration végétale » le 15/09. Ces dossiers seront transmis à la préfecture et la DDT pour être entérinés.
- Depuis le 23 juillet, Mme Deslandes est titulaire représentant de la CCVC auprès du SIARP.
- Les élections des délégués au comité syndical du SIARP se tiendront le 30 septembre, et Mme Deslandes est également candidate au poste d'assesseur pour intégrer le comité syndical du SIARP, qui est l'organisme de décision de notre futur assainissement.
- Courant dernier trimestre 2020 seront votés par le comité syndical les enveloppes travaux pour 2021.

POINT N°7 : ENFOUISSEMENT DES LIGNES – SIERC

En prévision d'une coordination des travaux d'enfouissement avec le projet d'assainissement à venir, il a été décidé de déposer une demande auprès du SIERC pour continuer l'enfouissement des lignes.

Les rues retenues sont : rue basse, rue des carmélites, rue du Château Gaillard, rue du Heulme.

Délibération 2020-47 approuvée à l'unanimité



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE
CANTON DE PONTOISE - NEUILLY EN VEXIN

POINT N°8 : ROUTES

Après avoir consulté des professionnels, il nous a été vivement recommandé de ne réaliser aucun travaux de voirie avant la réponse sur le projet assainissement.

Une rencontre a eu lieu avec les responsables des routes départementales du Vexin-canton de Marines.

Un projet va nous être présenté pour améliorer la sécurité et le stationnement de la D28, soit la grande rue. En effet, un budget de 200 000€ a été voté par le département et sera utilisable dans les 5 ans.

Pour ce qui concerne la D188, soit la route allant de Chars au Heaulme, il n'y a pas de budget voté spécifiquement, mais il y aurait peut-être la possibilité de mutualiser avec l'autre projet afin d'améliorer la sécurité.

POINT N°9 : ANTICIPATION BUDGETAIRE

Dans les 2 ans à venir, il est prévu que les dotations de l'état soient amputées.

Afin de maintenir au niveau de notre village un budget permettant d'intervenir financièrement lorsque nécessaire, il nous apparait urgent de trouver de nouvelles ressources financières.

Nous proposons donc :

- De louer la **salle de classe et la cantine**
- De rénover la **salle polyvalente**, tant sur le plan énergétique que dans la fonctionnalité du bâtiment et de son environnement.

Pour ce faire, plusieurs aides de l'état, peuvent être sollicitées :

DSIL : dotation de soutien à l'investissement local : demande est faite auprès des conseillers d'accorder à Mme le Maire l'autorisation de demander cette subvention.

Délibération 2020-48 pour la rénovation énergétique : approuvée à l'unanimité

Un rendez-vous a été pris avec un architecte pour la faisabilité technique de ce projet de rénovation énergétique.

- De lancer un projet dans le cadre des contrats ruraux englobant la rénovation de l'église, de la salle polyvalente et de la place de la mairie.

Nous avons rencontré le 22/07 des représentants de la région et du département qui nous ont orientés vers un architecte spécialisé dans le patrimoine afin de réaliser déjà un diagnostic. Le rendez-vous est pris.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE
 CANTON DE PONTOISE - NEUILLY EN VEXIN

POINT N°10 : AIRE DE JEUX

Aire de jeux : le contrôle qui devait avoir lieu en septembre a été repoussé courant octobre (problème de disponibilité de la société contrôleuse suite au risque sanitaire)

POINT N°11 : ERP

Salles publiques et privées : le contrôle de l'ensemble des salles est en cours d'instruction.

POINT N°12 : QUESTIONS DIVERSES

Dates prochains conseils municipaux : 09/11 – 07/12 – 25/01/21 – 19h30

Urssaf : nous sommes informés d'un contrôle sur l'année 2018

Règlement des salles : une clause concernant le COVID 19 a été ajoutée au règlement, demandant le respect des prérogatives de l'état et dégageant la mairie de toute responsabilité. La mairie se réservera également le droit d'étudier les demandes de location qui pourraient émaner d'associations ou de professionnels.

Cimetière : M. Benoît Coquillard reprend en charge le dossier du cimetière

Site internet : Mme Laurence Rochas et Daisy Deslandes sont inscrites à une formation le 29/09

Syndicats : les syndicats suivants se sont réunis avec la présence de nos conseillers : SIEVV – SIERC – SMDEGTVO – SMGFVO – PNR – SIBGM – SMIRTOM – CCVC. Dans tous les cas, il a été procédé aux élections des personnes qui seront en charge de ces syndicats.

Point sur les commissions :

Patrimoine et entretien : des devis ont été soumis par la sté Jardins Sereins pour des travaux complémentaires. Pour l'instant laissons en attente, sauf l'opération complémentaire pour le nettoyage des caniveaux.

Communication : Il a été décidé de ne faire paraître sur Illiwap que les informations concernant directement le village, ainsi que celles du PNR et du SMIRTOM. Un « ICI NEUILLY » sera publié dans le dernier trimestre.

Animation sport, loisirs et culture : en projet : création d'une association loi 1901 ayant domicile à la mairie pour gérer les activités à venir.

Retraite Mme Detoc : Les trimestres manquants concernant la période de 2013 à 2017 ont été validés par la CNAV. Mme Detoc a reçu une notification de suivi de son affaire par la caisse de retraite.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE
CANTON DE PONTOISE - NEUILLY EN VEXIN

Décorations de Noël et fête : Marion Liparoti a pris contact avec quelques communes pour un éventuel achat de matériel. Une commission « Noël » se tiendra le 19/10 à 19h30 pour décision sur cette activité.

Horaires et permanences de mairie : au vu de l'état sanitaire, il a été décidé que la mairie ne recevra que sur rendez-vous.

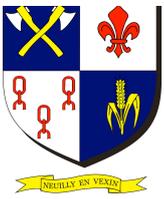
Projets participatifs : lors de la COP du 15/09 organisée par Mme Valérie Péresse, Présidente de la région Ile de France, à laquelle a participé Mme Daisy Deslandes, nous avons pris connaissance d'éventuelles aides liées à l'environnement. Ces projets d'un montant inférieur à 10 000€ peuvent être subventionnés intégralement.
<https://budgetparticipatif.smartidf.services>

Les membres du conseil qui souhaiteraient déposer un projet se réuniront le 19/10 à 19h pour les soumettre.

La séance est levée à 23H30

Relevé des délibérations

- 2020-37 délibération portant sur la validation des nouveaux statuts de la CCVC
- 2020-38 délibération portant nomination des délégués de la commission intercommunale des impôts directs (CIID) auprès de la CCVC
- 2020-39 délibération portant nomination des délégués du syndicat intercommunal d'assainissement autonome (SIAA)
- 2020-40 délibération portant nomination des délégués de la commune auprès du syndicat intercommunal d'assainissement autonome – SIAA
- 2020-41 délibération portant modification des délégués titulaires et suppléants auprès du PNR
- 2020-42 délibération d'abrogation de la régie des recettes
- 2020-43 délibération d'abrogation de la régie d'avances
- 2020-44 délibération portant modification des délégués de la commune auprès du syndicat intercommunal des eaux du Val de Viosne (SIEVV)
- 2020-45 délibération établissant un droit de préemption communal
- 2020-46 délibération portant sur les indemnités du maire et des adjoints.
- 2020-47 délibération projet enfouissement SIERC
- 2020-48 délibération de demande de DISL



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE
CANTON DE PONTOISE - NEUILLY EN VEXIN

Etat de présence

Daisy DESLANDES

Martine GERBER

Marion LIPAROTI

Snezana MALBRANQUE

Laurence ROCHAS

Benoît COQUILLARD

Philippe CAPRON

Antonio DA COSTA

Michel JAMET

Frédéric MARCHAND

Jérôme OLIVIER